CSA-R SSA

Comité Social d'Administration de Réseau
du Service de Santé des Armées

24 novembre 2026

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis pour ce dernier CSA de réseau de la mandature, l'occasion pour les représentants FO Défense de dresser le bilan de ces quatre dernières années.
Et nous tenons à vous remercier… pour ce bilan particulièrement médiocre en matière de reconnaissance et de considération du personnel civil !

Quels constats aujourd'hui ?

- La transformation de deux HIA en HSA, à Lyon et Bordeaux, et désormais Legouest, qui semble malheureusement suivre la même trajectoire ;
- La fermeture de l'antenne marseillaise de l'IRBA ;
- Une reconnaissance toujours insuffisante du personnel civil, comme en témoigne la revalorisation annoncée de la prime de service pour 2027 : 20 euros bruts !

Rappelons que cette prime est gelée depuis 2020. Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie, de l'énergie et des carburants, cette revalorisation est tout simplement dérisoire.
Elle témoigne du peu de considération accordée à l'engagement quotidien de nos personnels.
Alors que le SMIC et les bas salaires de la fonction publique restent eux aussi au cœur des préoccupations, on nous propose des miettes !
Des miettes qui ressemblent davantage à une provocation qu'à une véritable reconnaissance.
Heureusement que nos soignants ne travaillent pas à la hauteur de cette revalorisation !

À cela s'ajoute la non-publication, à ce jour, des tableaux d'avancement 2026 pour les personnels de catégorie A. Cette situation pénalise les agents dans leur évolution professionnelle et témoigne, une nouvelle fois, du manque de considération portée à leurs carrières.
Quelles sont réellement vos intentions pour la composante hospitalière, alors même que votre nouveau DHA effectue des visites éclairs en province, sans même accorder un véritable temps de dialogue aux représentants du personnel ?

LA FONCTION PUBLIQUE N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE !







Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com

Monsieur le Directeur, nous attendons des arbitrages centraux à la hauteur des besoins des agents, ainsi qu'une écoute attentive des représentants du personnel. FO restera toujours aux côtés de celles et ceux qui font vivre le SSA au quotidien.
Mais malgré nos âges avancés, nous continuons à croire au Père Noël ! Nous espérons donc qu'en 2027, et tout au long de la prochaine mandature, le personnel civil bénéficiera enfin de la reconnaissance qu'il mérite, à la hauteur de son investissement, de ses compétences et de sa conscience professionnelle.

Voici donc notre liste au Père Noël :

- Une véritable revalorisation de la prime de service ;
- La publication annuelle des tableaux d'avancement, dans les mêmes conditions de régularité que pour les ATL et les personnels administratifs ;
- La transposition au SSA des textes réglementaires de la Fonction Publique Hospitalière ;
- La mise en place de parcours professionnels valorisants et adaptés pour les agents bénéficiant de restrictions médicales, afin qu'elles ne deviennent pas un frein à leur évolution de carrière ;
- Une réflexion sur un parcours professionnel valorisant pour nos cadres de santé, en leur permettant notamment d'accéder aux fonctions de directeur des soins ;
- De meilleures conditions de travail dans les ERSA ;
- La revalorisation des astreintes, notamment les week-ends et jours fériés, qui restent aujourd'hui insuffisamment rémunérées ;
- De véritables perspectives d'évolution professionnelle pour nos ASHQ ;
- Une amélioration immédiate et qualitative de la gestion administrative des agents, notamment pour les départs à la retraite et les congés maladie. Le SSA doit être à la hauteur dans la gestion des carrières et ne doit laisser aucun agent sur le bord de la route ;
- Une véritable réflexion sur les parcours professionnels, la politique de recrutement et l'avancement de nos contractuels du SSA.

Ces revendications ne sont ni nouvelles ni démesurées. Elles traduisent simplement les attentes légitimes des personnels civils qui, malgré les transformations, les difficultés rencontrées quotidiennement dans leurs missions et le manque de reconnaissance, continuent d'assurer leur travail avec professionnalisme et engagement.

DRH de guerre : et le personnel civil dans tout cela ?
FO Défense attend désormais des actes et non plus seulement des discours sur la préparation à la guerre !
Le sujet de la « DRH de guerre » a toute sa place dans cette instance.
Alors que le projet de loi de finances 2027 et la LPM consacrent des moyens considérables au réarmement national, FO Défense s'inquiète du traitement réservé à la composante civile du Service de santé des armées.

Le SSA est un opérateur d'importance vitale (OIV) et un acteur essentiel de la sécurité nationale. Face aux scénarios d'engagement majeur, qui prévoient un flux inédit de blessés, la mise en place d'une « DRH de guerre » ne peut pas se résumer à imposer aux personnels civils un régime d'exception permanent.







Deux points nous préoccupent particulièrement :

- La précarisation statutaire : le non-remplacement des ouvriers de l'État, la disparition progressive de la mémoire technique et le recours croissant aux contractuels fragilisent nos compétences et notre souveraineté.
- Une résilience à sens unique : dérogations au temps de travail, rappels le week-end ou la nuit, astreintes insuffisamment revalorisées… On demande toujours plus aux agents civils, avec toujours moins de moyens et sans reconnaissance indemnitaire à la hauteur de leur engagement.

On ne peut pas exiger des personnels civils qu'ils soient pleinement mobilisés en temps de crise tout en négligeant leurs conditions de travail, leurs statuts, leurs rémunérations et leurs perspectives de carrière en temps normal.

LA PRÉPARATION À LA GUERRE NE DOIT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DE CELLES ET CEUX QUI LA RENDENT POSSIBLE !

FO Défense continuera à défendre les personnels civils, à porter leurs revendications et à dénoncer les injustices.

Nous espérons que cette prochaine mandature ne sera pas, une nouvelle fois, celle des promesses sans lendemain.

Nous attendons désormais des réponses concrètes, des engagements et surtout des actes !

Nous vous remercions de votre écoute.

Paris, le 24 novembre 2026





